

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7402179701

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7402179701>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 avril 2025** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

Etude de Maîtres René-Marc THOUARY et Claude-Elise THOUARY, Notaires associés à SAUMUR (Maine et Loire), 37 rue Dacier.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 du Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 06 décembre 2023, Mme Jeannine Solange Louise BRISSET, retraitée, demeurant à SAUMUR (49), 11 rue des Carabiniers de Monsieur, Les Girandières, née à PARIS (75), le 29 avril 1940, célibataire, décédée à DOUE EN ANJOU (49), le 23 novembre 2024, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Claude-Elise THOUARY, notaire associée membre de la SELARL « THOUARY NOTAIRES », titulaire d'un office notarial dont le siège social est à SAUMUR (49), 37 rue Dacier, le 25 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Claude-Elise THOUARY, notaire à SAUMUR (49), 37 rue Dacier, référence CRPCEN : 49075, dans le mois suivant réception par le greffe du tribunal judiciaire de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

*Pour avis,
Le notaire.*

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex